



# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA LUTTE ADAPTÉE 2022 6 - 7 AVRIL



**Centre Sportif Régional Alsace  
5 rue des Frères Lumière - MULHOUSE**



# Sommaire

Mot d'accueil

Bienvenue à Mulhouse

Venir à Mulhouse

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Demande de dérogation individuelle

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

## Mot d'accueil



Bonjour à tous,

Les deux dernières années ont laissé un goût amer à chacun d'entre nous. La pandémie a mis à mal le monde sportif et a contraint la FFSA à reporter puis annuler les championnats de France en 2020 et 2021.

2022 sera donc l'année de la renaissance pour les championnats de France para lutte adaptée et le Club Athletic Moosch est heureux et fier de la confiance que lui témoigne la FFSA en lui confiant à nouveau l'organisation des Championnats de France.

Une nouveauté cette année, les championnats de France para lutte adaptée se tiendront en ouverture du championnat de France jeunes, féminine et gréco-romaine de la Fédération Française de Lutte. Nul doute que ce rapprochement entre nos disciplines et fédérations saura être profitable à tous.

Je sais pouvoir compter sur toutes les forces vives du club pour mener à bien cette grande aventure et accueillir l'ensemble des athlètes, entraîneurs, accompagnants et officiels de la meilleure des manières.

Tout cela ne saurait être possible sans le soutien inconditionnel de nos partenaires sportifs, institutionnels, privés et commerciaux. Ils partagent tous cette volonté de soutenir le sport et les personnes en situation de handicap.

Je vous donne rendez-vous les 6 et 7 avril 2022 au CSRA de Mulhouse pour cette grande fête du sport.

***« Le seul point commun entre tous les Hommes c'est leur différence ... alors faisons de cette diversité une richesse sans pareil. »***



**Gilles BRAUN**  
Président du COL

## Bienvenue à Mulhouse

Site de compétition du championnat, le Centre Sportif Régional Alsace (CSRA) est labellisé « Grand INSEP ». Pierre angulaire de la stratégie d'excellence sportive de Mulhouse Alsace Agglomération, cet équipement, au cœur de la Plaine sportive de l'Ill, regroupe l'ensemble des prestations nécessaires à l'entraînement et à la préparation des sportifs de haut niveau.

Un équipement de 13000 m<sup>2</sup> dans un parc de 3 hectares comprenant :

- 1 centre médical, IMSSA (Institut Médico Sportif Sud Alsace)
- 52 chambres pour 135 lits dont 20 chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite
- 9 000 m<sup>2</sup> de surfaces sportives (gymnastique, plateau omnisport, boxe/lutte, escrime/tir à l'arc, musculation)
- 200 couverts par repas
- 4 salles de réunions/formations
- 1 auditorium

Mulhouse est une commune française située dans la collectivité européenne d'Alsace. Elle est la première commune du Haut-Rhin en nombre d'habitants, la deuxième d'Alsace (après Strasbourg) et la quatrième agglomération du Grand-Est. 56% des habitants de l'agglomération résident dans sa banlieue, provoquant une importante et croissante mobilité pendulaire. Son aire d'attraction couvre 410254 habitants (53 % de la population du Haut-Rhin) et sa zone d'emploi regroupe 431337 habitants.



# Venir à Mulhouse



## Centre Sportif Régional Alsace

5 rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

### En voiture

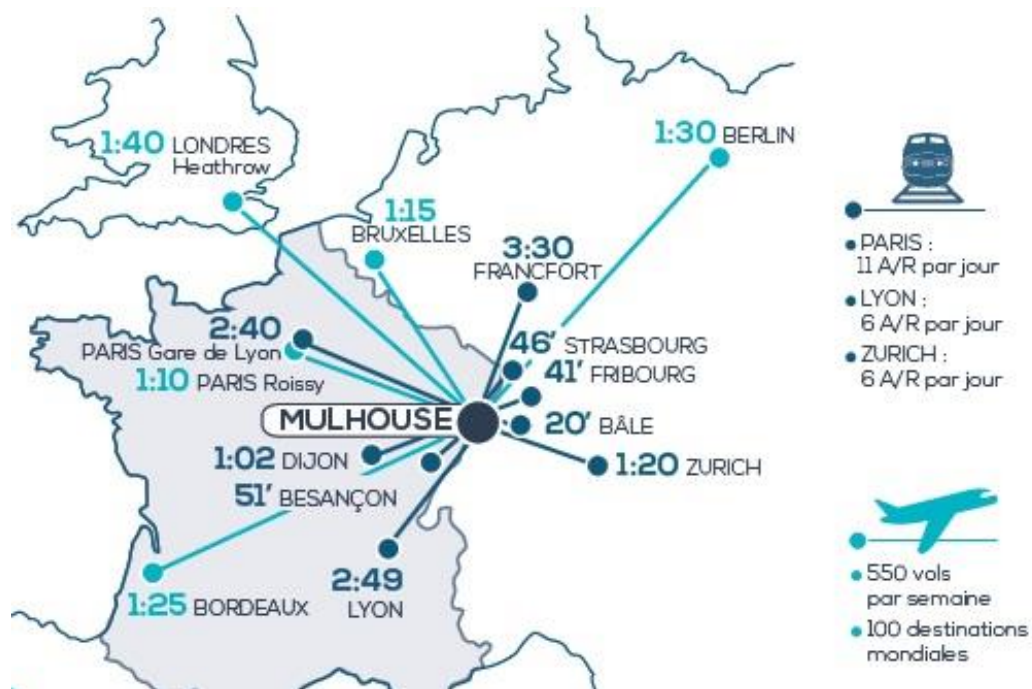
- Une connexion aux grands axes routiers via l'A35 et l'A36

### En train/TGV

- Gare TGV de Mulhouse (directs : Marseille - Lyon - Paris-CDG)

### En avion

- L'EuroAirport Bâle-Mulhouse-Fribourg est situé à 30 km du centre-ville



# Comité d'organisation local

**Président du COL**  
**Monsieur Gilles BRAUN**  
*Président du CA Moosch*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Sabrina BLOCH
<b>Secrétaire général</b>	Christophe LAMBOLEY
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Christophe LAMBOLEY
<b>Commission Arbitrage</b>	Gilles BRAUN
<b>Commission Sportive</b>	Jennifer MEYER Anne-Catherine DELUNTSCH
<b>Commission Médicale</b>	Jean-Louis VOGEL
<b>Commission Restauration</b>	David MULLER
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Gilles BRAUN Christophe LAMBOLEY
<b>Commission Communication</b>	Michel VAUTHIER Salvatore ATTARDO
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Manuele LANG Laura WUCHER
<b>Commission Développement Durable</b>	Nathalie LINDECKER
<b>Cadre Technique National para lutte adaptée</b>	Quentin SCHILLE <a href="mailto:quentin.schille@sportadapte.fr">quentin.schille@sportadapte.fr</a>
<b>Délégué Technique Fédéral du championnat</b>	Quentin SCHILLE <a href="mailto:quentin.schille@sportadapte.fr">quentin.schille@sportadapte.fr</a>
<b>Commission Sportive Nationale para lutte adaptée</b>	Alexandre BORG <a href="mailto:alexandre_borg@yahoo.fr">alexandre_borg@yahoo.fr</a>



**COL France para lutte adaptée 2022**  
**CA Moosch / Gilles BRAUN et Christophe LAMBOLEY**

9 rue des écoles  
 68690 MOOSCH  
**06 81 08 80 18 ou 06 51 95 04 64 –**  
[paralutte2022@gmail.com](mailto:paralutte2022@gmail.com)

# Programme prévisionnel

## Mercredi 6 avril 2022

14h00 - 16h00	Accueil des délégations, vérification des listes d'inscription et accréditation <b>au Centre Sportif</b>
16h00 - 18h00	Contrôle médical et pesée <b>au Centre Sportif</b>
18h00 - 19h00	Réunion technique <b>au Centre Sportif</b>
À partir de 19h00	Repas de gala <b>au Centre Sportif</b>

## Jeudi 7 avril 2022

08h30 - 09h00	Échauffement collectif <b>au Centre Sportif</b>
09h00 - 09h30	Cérémonie d'ouverture <b>au Centre Sportif</b>
09h30 - 12h00	Compétition <b>au Centre Sportif</b>
12h00 - 13h30	Repas <b>au Centre Sportif</b>
14h00 - 17h00	Compétition <b>au Centre Sportif</b>
19h00 - 20h30	Repas <b>au Centre Sportif</b>

## Vendredi 8 avril 2022

À partir de 8h00	Distribution des paniers repas <b>au Centre Sportif</b>
------------------	---

***Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.***

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **23 mars 2022**.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Mercredi 6 avril 2022 de 14h00 à 16h00**  
**Centre Sportif Régional Alsace**  
**5 rue des Frères Lumière, 68200 Mulhouse**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.  
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la para lutte adaptée en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter les consignes et protocoles sanitaires en vigueur au moment du championnat ainsi que l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Une restauration est possible au self du Centre Régional Sportif d'Alsace. **La réservation doit se faire via la fiche d'inscription.**

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente et afin de respecter l'horaire de reprise de la compétition le jeudi après-midi.

Les repas seront servis de 12h00 à 13h30 le jeudi midi et de 19h00 à 20h30 le jeudi soir.

Ils auront lieu au :

**Centre Sportif Régional Alsace**  
**5 rue des Frères Lumière, 68200 Mulhouse**



La soirée de gala du mercredi soir aura lieu :

**Mercredi 6 avril 2022 à partir de 19h00**  
**Centre Sportif Régional Alsace**  
**5 rue des Frères Lumière, 68200 Mulhouse**

Les paniers repas du vendredi midi seront distribués :

**Vendredi 8 avril 2022 à partir de 8h00**  
**Centre Sportif Régional Alsace**  
**5 rue des Frères Lumière, 68200 Mulhouse**

## Hébergements

Un nombre limité de chambres est disponible au Centre Sportif Régional Alsace, nous vous tiendrons informé des possibilités.

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale (médecin et poste de secours) sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para lutte adaptée FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para lutte adaptée

### Modalités d'inscription

Le championnat de France para lutte adaptée relève du règlement para lutte adaptée FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France para lutte adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription**

**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 14 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent championnat de France de la CSN para lutte adaptée FFSA en charge de la partie informatique – Christophe LAMBOLEY – [paralutte2022@gmail.com](mailto:paralutte2022@gmail.com) – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le mercredi 23 mars 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mercredi 23 mars 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion technique**

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para lutte adaptée – Alexandre BORG – et le Cadre Technique National de la discipline – Quentin SCHILLE – est programmée le :

**Mercredi 6 avril de 18h00 à 19h00**  
**Centre Sport Régional Alsace**  
**5 rue des Frères Lumière, 68200 Mulhouse**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [paralutte2022@gmail.com](mailto:paralutte2022@gmail.com).

### **Échauffement et compétition**

Un échauffement collectif le jeudi 7 avril de 08h30 à 9h00, sera encadré par un entraîneur diplômé et les classes sportives du Collège Robert Schuman de Saint-Amarin et du Lycée Lambert de Mulhouse. La participation à cet échauffement est fortement conseillée.

## Catégories d'âge

Catégories	Jeunes (-16 ans)	Juniors (-18 ans)	Séniors (18 ans et +)	Vétérans (35 ans et +)
<b>2021-2022</b>	2008 à 2006	2005-2004	2003 et avant	1986 et avant

Surclassement : Il sera possible d'inscrire un sportif dans la catégorie immédiatement supérieure. Un certificat médical délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription.

## Catégories de poids

Jeunes (- 16 ans)		Juniors, Séniors et Vétérans	
FEMININ	MASCULIN	FEMININ	MASCULIN
-35 kg	-35 kg	-45 kg	-45 kg
-40 kg	-40 kg	-50 kg	-50 kg
-45 kg	-45 kg	-55 kg	-55 kg
-50 kg	-50 kg	-60 kg	-60 kg
-55 kg	-55 kg	-70 kg	-70 kg
-60 kg	-60 kg	-80 kg	-80 kg
-65 kg	-65 kg	-90 kg	-90 kg
-70 kg	-70 kg	+90 kg	+90 kg
-80 kg	-80 kg		
+80 kg	+80 kg		

## Engagements



**La CSN et le COL vous proposent de faire vos engagements nominatifs via fichier Excel.**

**Vous pouvez le télécharger en utilisant le lien suivant :**

<https://www.dropbox.com/s/62nrdui9xaehrjh/Fiche%20inscription%20Championnat%20Lutte%20FFSA%202020.xlsx?dl=0>



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **23 mars 2022**

CA Moosch, 9 rue des écoles, 68790 MOOSCH

06 91 08 80 18 ou 06 51 95 04 64 – [paralutte2022@gmail.com](mailto:paralutte2022@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	<b>30€</b>		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	<b>10€</b>		
<b>Repas de gala du mercredi soir</b>	<b>12€</b>		
<b>Repas du jeudi midi</b>	<b>12€</b>		
<b>Repas du jeudi soir</b>	<b>12€</b>		
<b>Panier repas du vendredi midi</b>	<b>9€</b>		

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

**TOTAL**

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CA MOOSCH – COL France para lutte adaptée 2022**.

*Pour les équipes qui désirent prolonger leur séjour sur l'ensemble ou une partie des championnats de France FF Lutte qui suivent, nous pouvons vous réserver les repas supplémentaires à rajouter ci-dessus.*

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date

Signature

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France **para lutte adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France **para lutte adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

Je soussigné(e) .....

**représentant légal de** ....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para lutte adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Gilles BRAUN et Christophe LAMBOLEY – COL France para lutte adaptée 2022**

**CA Moosch – 9 rue des écoles, 68690 MOOSCH**

**06 91 08 80 18 ou 06 51 95 04 64 – [paralutte2022@gmail.com](mailto:paralutte2022@gmail.com)**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le 23 mars 2022 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

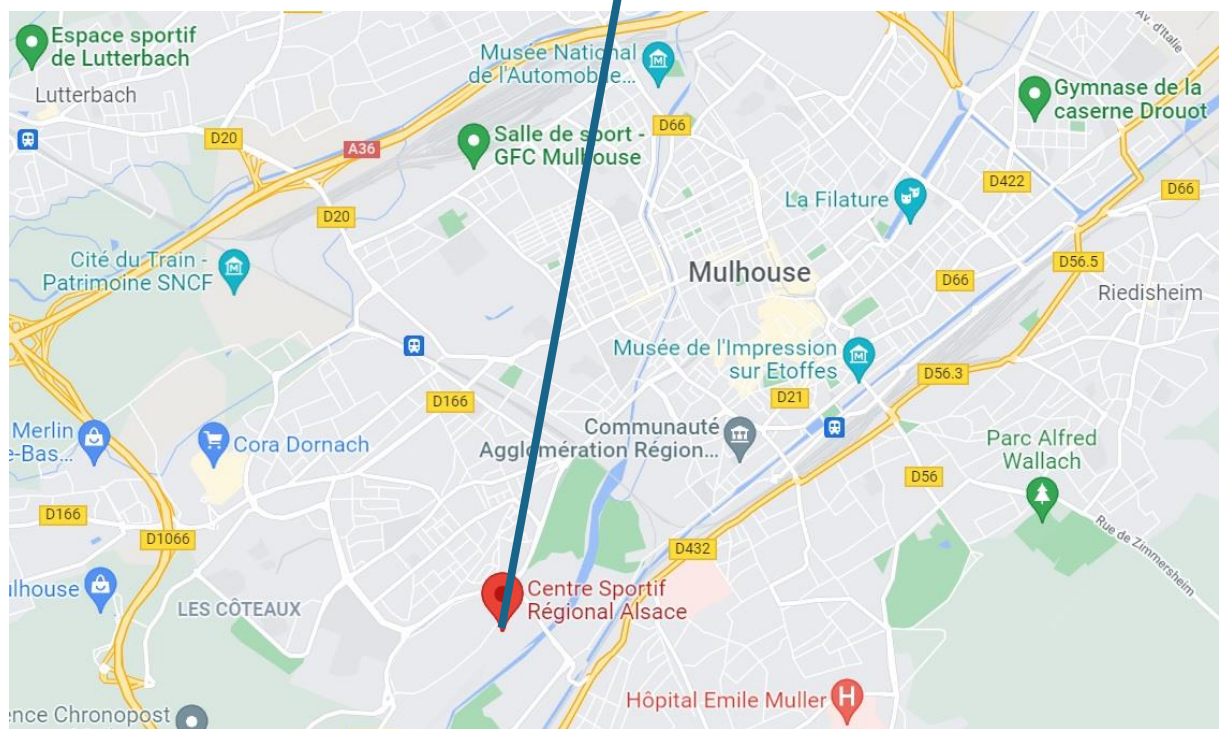
PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**



## Plan d'accès

### Centre Sport Régional Alsace 5 rue des Frères Lumière 68200 Mulhouse



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
<a href="#"><u>Auberge de jeunesse de Mulhouse</u></a>	37 Rue de l'Illberg, 68200 Mulhouse 03 89 56 23 62 / <a href="mailto:reception@aubergejeunesse-mulhouse.com">reception@aubergejeunesse-mulhouse.com</a>	Chambre individuelle : 29€ Chambre multiple (2 à 6 pers.) : 21€ par lit Petit-déjeuner : 5€/pers. Taxe de séjour : 0,83€/pers./nuit	2,5 km
<a href="#"><u>Hôtel ibis budget Mulhouse Dornach</u></a>	1 Rue Marc Seguin-Dornach Parc De La, Rue de la Mer Rouge, 68200 Mulhouse 08 92 68 31 94 / <a href="mailto:h2502@accor.com">h2502@accor.com</a>	À partir de 43€	3,4 km
<a href="#"><u>Espace Squash 3000</u></a>	8 Rue Erckmann Chatrian, 68200 Mulhouse 03 89 59 26 63 / <a href="https://www.squash3000.com/contact/">https://www.squash3000.com/contact/</a>	À partir de 46€ (tarif spécial groupe et sportifs) Petit-déjeuner : 9,50€/pers.	3,6 km
<a href="#"><u>Holiday Inn Mulhouse</u></a>	34 Rue Paul Cézanne, 68200 Mulhouse 03 89 60 44 44 / <a href="mailto:contact@holidayinn-mulhouse.fr">contact@holidayinn-mulhouse.fr</a>	À partir de 85€	3,6 km
<a href="#"><u>Enzo Hôtel</u></a>	30 Rue Tachard, 68790 Morschwiller- le-Bas 03 89 59 84 30 / <a href="mailto:enzohotel-mulhouse@orange.fr">enzohotel-mulhouse@orange.fr</a>	À partir de 43€	3,8 km
<a href="#"><u>Hôtel Première Classe Mulhouse Morschwiller</u></a>	1A Rue de la Source, 68790 Morschwiller-le-Bas 03 89 60 48 27 / <a href="mailto:mulhouse.morschwiller@premiereclasse.fr">mulhouse.morschwiller@premiereclasse.fr</a>	À partir de 40€	4,6 km
<a href="#"><u>Hôtel Restaurant Campanile Morschwiller</u></a>	1A Rue de la Source, 68790 Morschwiller-le-Bas 03 89 59 87 87 / <a href="mailto:mulhouse.morschwiller@campanile.fr">mulhouse.morschwiller@campanile.fr</a>	À partir de 55€	4,6 km
<a href="#"><u>ibis budget Mulhouse Centre Gare</u></a>	42 Av. du Général Leclerc, 68100 Mulhouse 08 92 70 03 71 / <a href="mailto:hA063@accor.com">hA063@accor.com</a>	À partir de 54€	5,8 km
<a href="#"><u>Best Western Hotel de la Bourse</u></a>	14 Rue de la Bourse, 68100 Mulhouse 03 89 56 18 44 / <a href="mailto:bourse.hotel@gmail.com">bourse.hotel@gmail.com</a>	À partir de 77€	5,9 km



## Partenaires institutionnels

Soutenu  
par



---

## Partenaire principal FFSA



---

## Partenaires locaux

